



Bruxelles, le 21 novembre 2007.

*A l'attention des Premiers Délégués  
des Membres Qualifiés de l'AIPCN  
A l'attention des Secrétaires des Sections  
Nationales de l'AIPCN  
A l'attention des Association Sœurs*

**Objet : Etablissement d'un nouveau groupe de travail n°. 130 sur les «Systèmes de réduction de la sédimentation pour marinas et ports de plaisance ».**

Cher Monsieur et Cher Collège,

L'établissement du groupe de travail n°. 130 sur les Systèmes de réduction de la sédimentation pour marinas et ports de plaisance.

Nous vous prions de bien vouloir informer le secrétariat de RecCom avant **le 20 janvier 2008** (avec copie au secrétariat général) du nom, des qualifications et de l'adresse de l'expert proposé par votre pays/organisation pour participer aux activités de ce groupe de travail. **Nous attirons votre attention au fait que, s'il s'agit d'un jeune professionnel, vous pourriez appointer par groupe de travail un second expert de votre pays.**

Veuillez inclure un bref curriculum vitae de l'expert proposé ainsi que quelques détails sur son expérience professionnelle. Nous vous rappelons que conformément aux règles de l'AIPCN, les frais encourus pour la participation aux activités des groupes de travail sont à la charge des pays membres.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.



Ir. Louis Van Schel,  
secrétaire général.

**Veuillez faire parvenir votre réponse à :**

Mr. Elio Ciralli  
Viale delle Magnolie 36, 90144 Palermo, Italy  
[Elio.ciralli@cirallistudio.com](mailto:Elio.ciralli@cirallistudio.com)